



AGENCE IMMOBILIERE DESJARDINS

agence@desjardins.immo

FRAIS D'AGENCE

Frais de négociation

Nos frais d'agence sont compris dans nos prix de vente.

Terrain :	10%
Locaux :	10%
MAISONS – APPARTEMENTS – IMMEUBLES :	
Jusqu'à 60 000 €	10%
De plus de 60 000 € à 90 000 €	9%
De plus de 90 000 € à 120 000 €	8%
De plus de 120 000 € à 160 000 €	7%
De plus de 160 000 € à 400 000 €	6%
De plus de 400 000 €	5%

Frais de location (charge locataire et propriétaire)

Frais de location (charge locataire et propriétaire)

Visite, entremise, constitution de dossier locataire et contrôle de la solvabilité des clients, négociation, rédaction du contrat de location, des éventuels actes de caution, états des lieux d'entrée et de sortie.

Surface ou loyer	Frais d'agence TTC
Surface < à 30 m ²	11€/m ²
Loyer CC < 500 €	350 €
501 € < Loyer CC < 650 €	450 €
651 € < Loyer CC < 750 €	550 €
751 € < Loyer CC < 850 €	650 €
851 € < loyer CC < 1400 €	700 €
Loyer CC > 1 401 €	½ loyer TTC
Bail commercial / Professionnel	1 loyer TTC
Box / Parking / Garage.....	1 loyer TTC

Ces frais seront gratuits pour le propriétaire si le locataire installé par l'agence reste moins d'un an ou si le propriétaire a acheté par l'intermédiaire de l'agence (gratuit pendant deux après signature compromis de vente)

Location saisonnière

Honoraire de commercialisation et de gestion courante, hors fournitures :

- Propriétaire16.67 % HT soit 20% TTC

Frais de Gestion locative (charge propriétaire)

7% TTC sur les loyers HC encaissés. Versement mensuel des loyers.

Les dépôts de garantie sont conservés par l'agence.

En option : Assurance GLI : 2,40 % sur la totalité des encaissements.

Gestion des monopropriétés : 8% TTC sur les loyers HC encaissés